



## COMMUNIQUE DE PRESSE – 10 février 2025

### Transformer Marianne en coopérative

**Un collectif initié par des journalistes de la rédaction et Jean-Claude DELGENES, économiste et président fondateur de cabinet d'expertise Technologia, a présenté cette semaine à CMI France, son actuel propriétaire, une offre ferme de reprise de l'hebdomadaire Marianne, pour le transformer en Société coopérative d'intérêt collectif (Scic)\*.**

Dans une période où le temps démocratique apparaît plus que jamais compté, l'offre est le fruit d'une réflexion approfondie pour refonder Marianne autour d'une gouvernance collective et d'une stratégie de transformation innovante.

### Un collectif engagé autour des valeurs de l'économie sociale et solidaire

Composé d'institutionnels et d'acteurs coopératifs (la Confédération générale des Scop et des Scic, UpCoop, première Scop de France, et le Fonds de dotation Values) mais également d'entrepreneurs engagés (Danièle KAPEL-MARCOVICI, Maxime VERNER, Ismaël LE MOUEL, Mathieu POUYDESSEAU, Mamadou SY, Jean-Claude SEYS), le collectif travaille depuis plusieurs semaines à une offre associant toutes les parties prenantes de Marianne, au premier rang desquels ses salariés, mais également ses lecteurs, partenaires et donc investisseurs.

De nombreux autres acteurs de l'économie sociale et solidaire pourraient rejoindre le collectif dès que l'offre sera acceptée.

### Garantir la pérennité économique

L'offre formulée par le collectif prévoit un plan de développement permettant d'assurer la pérennité du titre **en injectant dans Marianne plus de 5 millions d'euros** avant le retour à l'équilibre du titre, en 2028, en plus du prix d'achat. Un financement participatif pourra également être lancé dès la structuration de la Scic engagée.

L'objectif du projet est de renouveler Marianne en le transformant en un média libre et coopératif. Le collectif souhaite sauver un magazine iconique de la presse nationale qui défend depuis près de trente ans les valeurs de la République et de la démocratie, mais également ancrer Marianne dans l'économie sociale et solidaire.

*« Il s'agit d'un engagement collectif pour préserver un outil d'information essentiel à la vitalité démocratique de notre pays. Si l'offre que nous avons construite est acceptée par ses actuels propriétaires, Marianne deviendra le seul news magazine français organisé en Société coopérative d'intérêt collectif (Scic), respectant l'héritage de Jean-François KAHN en apportant la vision d'un titre appartenant à ses journalistes et à ses lecteurs », a déclaré Jean-Claude DELGENES.*

Les parties prenantes de Marianne seront regroupées au sein de quatre collèges (salariés, investisseurs, lecteurs et partenaires) représentés au sein du conseil d'administration, et une charte sera co-construite avec la rédaction pour garantir leur indépendance.



## Une offre plébiscitée par la Société des rédacteurs de Marianne

La Société des rédacteurs de Marianne a voté jeudi 6 février à 91 % pour pouvoir étudier l'offre proposée. « *Pour ses lecteurs, ses journalistes et salariés, mais également tous ceux qui sont attachés à la liberté de la presse, le projet est une opportunité de construire un nouveau modèle de média, résolument tourné vers l'avenir et la démocratie* », a précisé Fatima BELLAREDJ, déléguée générale de la Confédération générale des Scop et des Scic.

Le projet de reprise, ambitieux dans son contenu, vise en effet à créer les conditions d'une relance de Marianne, et au-delà, de proposer un nouveau modèle de gouvernance d'un média d'information.

Il est une réponse aux enjeux posés récemment par les États généraux de l'information : faire face à la crise des médias, rétablir la confiance du public envers l'information, préserver l'indépendance des rédactions, diversifier les financements, lutter contre la désinformation et protéger les journalistes.

Il est question de garantir la diversité, l'indépendance et la pérennité de l'information dans un environnement médiatique en pleine mutation.

## Le statut Scic

\* De forme privée et d'intérêt public, la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.

## A propos de la CG Scop

La Confédération générale des Scop et des Scic, aussi appelée le Mouvement Scop, est le porte-parole des 87 699 salariés des Scop, Sociétés coopératives et participatives, et Scic, Sociétés coopératives d'intérêt collectif, auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux. Elle a pour mission de coordonner et d'animer le réseau de 4 558 sociétés coopératives, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE). Les Scop et les Scic s'inscrivent pleinement dans l'économie sociale et solidaire et le Mouvement propose un service complet aux structures adhérentes et porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

[les-scop.coop](http://les-scop.coop)

## Contacts presse

Agence Shadow communication

Pierre Ananou - [pananou@shadowcommunication.fr](mailto:pananou@shadowcommunication.fr) - 06 10 63 66 61  
Karima Doukkali - [karimadoukkali@shadowcommunication.fr](mailto:karimadoukkali@shadowcommunication.fr) - 07 77 36 64 10  
Aurélié Vinzent - [aurelievinzent@shadowcommunication.fr](mailto:aurelievinzent@shadowcommunication.fr) - 06 58 66 80 49